

Une intersyndicale s'inquiète de la « casse » des classes Ulis pour les élèves en situation de handicap

Par Anthony QUINDROIT

3-4 minutes

Mis en ligne le 22/11/2021 à 17:32

Parce qu'ils dénoncent une hausse du nombre d'élèves dans les classes Ulis sans moyens supplémentaires, une intersyndicale prépare une journée d'action mercredi 1er décembre 2021. L'inspection académique promet que la solution décriée n'est que provisoire.



Les effectifs en classe Ulis, sur l'académie, vont augmenter

d'un à deux élèves, déplore une intersyndicale - Photo
d'archives STÉPHANIE PERON

Fatigue et lassitude n'entament pas la détermination : mercredi 1er décembre 2021, une intersyndicale réunissant monde enseignant et parents d'élèves s'organise à nouveau contre ce qu'ils nomment « *la casse des Ulis* ». Ces [unités localisées pour l'inclusion scolaire](#) accueillent les enfants souffrant de handicaps dans des classes plus petites, avec des équipes spécialisées. « *Cela permet un accueil adapté, avec une prise en charge du handicap et des soins nécessaires ainsi que des moments d'inclusion à certains moments de la journée* », défend Mélanie Tjedkhou, cosecrétaire du SNUipp-FSU de Seine-Maritime.

Cette description, c'est une classe Ulis sur le papier. Dans les faits, depuis longtemps, les enseignants et les parents dénoncent un accueil pas à la hauteur, voire impossible parfois. « *Dans les faits, il faudrait avoir douze élèves maximum dans ces classes. Sauf que là, l'inspection académique nous parle de passer à treize dans un premier temps et à quatorze courant décembre alors même que le texte indique que l'effectif ne doit pas dépasser dix élèves dans certains cas* », s'étrangle la représentante syndicale.

« **Une solution conjoncturelle** »

Le rassemblement vise donc à défendre « *la qualité de l'accompagnement* » qui, pour l'intersyndicale, passe notamment par la formation et le recrutement pérenne d'enseignants spécialisés « *alors que la politique générale de recrutement favorise les contractuels* », s'agace encore Mélanie Tjedkhou.

La « casse des Ulis », Olivier Wambecke, directeur académique des services de l'éducation nationale de la Seine-Maritime, la réfute intégralement : « *La scolarisation des élèves en situation de handicap est une priorité et c'est pour cela que nous y mettons les moyens* », défend-il : « *Nous avons ouvert dix-huit Ulis mais il y a toujours une liste d'attente. Alors, je dis quoi à ces élèves ? D'attendre encore un an ? Je préfère qu'un élève en situation de handicap soit le 13^e ou le 14^e d'une classe Ulis que le 25^e d'une classe ordinaire* ».

Quant à l'embauche, il assure que c'est en cours : « *Mais il faut du personnel formé et ça n'est pas encore le cas. Or, il faut une réponse immédiate...* » Réponse, qui, assure-t-il, n'a pas vocation à devenir la norme : « *Je ne dis pas que tout sera réglé en un an. Mais cette hausse des effectifs est une solution conjoncturelle.* »